

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

(A.A.P.C.)

Maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'hôtel communautaire Phase candidature

Numéro du marché : 2017-PA-PI-01

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Communauté de Communes Médoc Estuaire

26 rue de l'Abbé Frémont

33460 ARSAC

Tél : 05 57 88 08 08

Fax : 05 57 88 90 64

2. OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation concerne :

La Maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'hôtel communautaire

Coût global prévisionnel des travaux :

1 200 000€ HT

3. FORME DU MARCHÉ

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée restreinte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Seuls les candidats sélectionnés par le pouvoir adjudicateur sont autorisés à soumissionner. Cette procédure se décompose en deux temps :

- le premier temps est consacré à la sélection des candidatures sur des critères objectifs prédéfinis, à l'article 6.2 du présent règlement de la consultation
- le second temps ne concerne que les entreprises présélectionnées, invitées à présenter une offre.

Pour cette procédure restreinte, 5 candidats seront admis à présenter une offre.

Ces candidats seront présélectionnés selon les modalités du présent règlement de la consultation sous réserve que leur candidature soit jugée conforme et recevable.

4. DELAI D'EXECUTION

L'exécution des prestations débutera à compter de la date de notification du contrat.

2.2 - Délais d'exécution des tranches

Le délai d'exécution « **prévisionnel** » de chaque tranche est fixé comme suit :

Tranche	Délai	Date de début	Date de fin
TF	18 mois	Septembre 2017	Février 2019
TO1	12 mois	Février 2019	Février 2020

Ces délais partent, pour chaque tranche, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations lui incombant.

5. CRITERES DE SELECTION

Les critères retenus pour le jugement des candidatures sont pondérés de la manière suivante :

Critères et sous-critères	Pondération
- Qualité des références fournies : ce critère sera examiné au regard des références et œuvres présentées de nature et d'importance au moins équivalentes à celles de l'opération proposée.	60 %
- Qualification et qualité de l'équipe candidate : ce critère sera examiné au travers de la compétence des équipes, des moyens humains affectés, de leurs qualités, de leurs qualifications ainsi que de la cohérence économique et financière des groupements au regard du projet.	40 %

Jugement des offres :

Les critères retenus pour le jugement des candidatures sont pondérés de la manière suivante :

Critères et sous-critères	Pondération
Methodologie : jugée en fonction de la note synthétique de présentation du projet et le mémoire technique fourni par le candidat à la phase offre	40 %
Prix de la prestation	40 %

Délai	20 %
-------	------

Pour le critère méthodologie , il sera attendu des candidats les éléments suivants :

La **note synthétique** de présentation du projet s'attachera à montrer comment les enjeux du programme ont été perçus et traités par le concepteur.

Le document représentera au maximum 1 A4 recto.

Le **mémoire technique** comportera les documents suivants :

- La présentation de l'inscription dans le site et du parti paysager
- La présentation de l'approche architecturale
- La présentation de la fonctionnalité du projet
- Un tableau de surface
- La présentation des prestations techniques envisagées
- Une approche des coûts de maintenance
- La décomposition financière du projet.
- Une note de présentation de toutes les dispositions proposées pour respecter la date de réception (début 2019), aussi bien en phase d'études de maîtrise d'œuvre que dans les procédés constructifs et l'organisation du chantier
- Un planning prévisionnel

Le mémoire ne devra pas excéder 20 pages A4 recto-verso.

Il est demandé que les éléments soient présentés dans l'ordre ci-dessus.

6. PUBLICATION

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/03/2017

Date limite de réception des offres : 02/05/2017 à 12:00

Le dossier de consultation est délivré par la plateforme « marchés publics d'Aquitaine ».

Adresse Internet : <https://demat-ampa.fr/>

Le dossier de consultation est remis gratuitement.